



Divorce pendant amiable / sous communauté utilisés

Par Fred2727

Bonsoir à vous,

Je me permets de venir vers vous car je suis en discussion avec mon notaire suite à mon divorce.
Effectivement j'ai divorcé à l'amiable et durant cette période mon ex femme a acquis une maison alors que nous étions toujours mariés.

Je me suis désengagé du crédit en signant un papier.

Cependant je découvre 5 ans après qu'elle a utilisé des sous de la communauté pour y faire des travaux.

Aucune déclaration de remploi n'avait été demandé à l'époque.

Je sens le notaire pas très à l'aise quand je lui ai annoncé ça.

Il faut dire qu'ils ont acté le divorce avec effet rétroactif.

Que puis je faire comme démarche maintenant ?

Par avance merci pour vos conseils

Salutations

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez déjà signé la liquidation de la communauté ?

Par Fred2727

Bonsoir

Oui, je ne le savais pas? donc oui